Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 39 (2002)
Heft: 1515

Artikel: Fusion Vaud-Genève : l'exaspérante médiocrité du débat
Autor: Nordmann, Roger
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1008561

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'exaspérante médiocrité du débat

Entre l'invocation caricaturale des identités et la vacuité du projet, entre les discours sur l'efficacité et les bons conseils prodigués aux initiants, le débat sur l'initiative Vaud-Genève est d'une pauvreté affligeante.

Lorsqu'un vaudois et une genevoise se croisent à Barcelone, ils se sentent suisses-romands, au même titre qu'une italienne et un luxembourgeois se sentent européens lorsqu'ils se croisent à Dallas. Le sentiment identitaire peut alors s'exprimer dans toutes ses subtilités: goûts alimentaires, communauté historique, proximité linguistique, similitudes politiques, etc.

Cette petite expérience que nous avons tous vécue, un jour ou l'autre, relativise fortement la pérennité des identités: les identités évoluent selon le point de vue et les circonstances, ce qui ne retranche rien à leur importance. Mais les identités ont plusieurs dimensions et l'appartenance à une collectivité territoriale régionale n'en est qu'une. L'appartenance à sa famille, à un club, à un courant philosophique ou religieux, voire à une entité géographique est aussi importante. Vus sous cet angle, les arguments identitaires invoqués contre la fusion Vaud-Genève ne convainquent guère. La création du Bade-Wurtemberg il y a 50 ans montre que sur le plan des indentités il est possible de trouver des solutions satisfaisantes et durables (*DP* 1514). Et le bilan historique des courants politiques, qui font de la défense de l'identité territoriale, culturelle, religieuse ou ethnique leur fond de commerce, ne plaide guère pour eux. Les avatars de la globalisation ont parfois tendance à nous le faire oublier.

Les prétendus gains d'efficacité

A l'inverse, les arguments utilitaires invoqués pour la fusion Vaud-Genève sont bien légers. Si l'on devait aujourd'hui redessiner la Suisse, pas de doute que l'on s'inspirerait de la carte napoléonienne ou des réflexions de l'office fédéral de la statistique. L'organisation actuelle n'est, en effet, pas idéale. Mais le gain marginal d'efficacité que pourrait apporter la fusion doit être mis en regard des coûts de transaction de la fusion et des alternatives. Au plan juridique, l'unification du droit cantonal et l'adoption des régimes transitoires constituerait un travail titanesque qui accaparerait les administrations publiques pendant des années. Les différences de répartition des tâches entre le canton et les communes compliqueraient encore l'opération. On sent bien que la complexité de l'Etat moderne rendrait la fusion épuisante et on se prend à envier l'Allemagne de l'immédiat après-guerre qui pouvait se permettre de fusionner ses länder.

C'est un transfert à la Confédération qui permettrait l'organisation la plus efficace.

Dans l'exécution des tâches sociales, de formation et de santé, la fusion n'apporte guère de gain d'échelle: il n'y aura pas moins de patients ou d'élèves dans le nouveau canton. Si certains gains étaient peut-être possibles dans les états-majors administratifs, ils pourraient bien être perdus par l'accroissement de la complexité: plus grand ne signifie pas forcément plus efficace. Et rien ne garantit que les autorités du nouveau canton aient les moyens politiques d'imposer les rares rationalisations possibles, comme en médecine de pointe. Dans ce dernier domaine, on sent bien que c'est plutôt un transfert à la Confédération qui permettrait l'organisation la plus efficace.

La principale faiblesse de l'initiative Vaud-Genève tient à l'absence de réponse convaincante à la question centrale de la plus-value qu'apporterait la fusion. Au passage, on notera que le monde politique est plus performant que le monde économique: dans ce dernier, on fusionne avant de réfléchir, et l'on déplore ensuite la destruction des valeurs qui en résulte généralement.

Les vertus intrinsèques de l'initiative

Si l'on examine le processus plutôt que la finalité, l'initiative a déployé des effets favorables sur les mentalités. On a enfin pris conscience des limites démocratiques de la collaboration intercantonale entre exécutifs. Les gouvernements vaudois et genevois se sont à contrecœur décidés à publier un livre blanc sur leur collaboration. Un nombre raisonnable de «Oui» aurait l'avantage de maintenir la pression.

A plusieurs reprises, les initiants se sont vus reprocher de ne pas aborder le problème à l'échelle fédérale, parce que seule une approche globale permettrait d'établir un nouveau découpage cohérent des frontières. Or, si François Cherix avait lancé une initiative fédérale, on lui reprocherait aujourd'hui de ne pas avoir choisi une approche démocratique et lui suggérerait de commencer par proposer la fusion de deux cantons. Sous cet angle, la tentation du «Oui» anticonservateur est bien présente.

Le premier tour des élections françaises est venu rappeler que le vote n'est pas un acte symbolique, mais un élément constitutif d'une décision. Mais dans notre cas, les risques d'aboutissement de l'initiative sont infimes. Et même une acceptation de l'initiative ne serait que le début d'un processus constitutionnel aboutissant à un second vote de ratification. Dans le souci de ne pas renforcer le conservatisme et la sclérose helvétique, je prendrai dès lors le risque de voter «Oui». Même si, au fond, le jeu de la fusion Vaud-Genève n'en vaut pas la chandelle. *rn*